

B-Brussels: architectural and related services

OJ S 232/2012 01/12/2012

Contract notice**Services****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: CF_MCF_AGI Infrastructures - Cellule Architecture

Postal address: Boulevard Leopold II 44

Town: Bruxelles

Postal code: 1080

Country: Belgium

For the attention of: Dassonville Chantal, architecte - directrice générale adjointe experte

E-mail: stephanie.baudhuin@cfwb.be

Telephone: +32 24132605

Fax: +32 24133869

Internet address(es):Address of the buyer profile: http://marchespublics.wallonie.be/fr/index.html?ID_AVIS=400527**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

Education

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

De nouvelles écoles en Fédération Wallonie-Bruxelles -- Projet pilote associé à une mission de recherche et développement: Désignation d'une équipe d'auteurs de projet pour la reconstruction de l'Ecole fondamentale d'Herseaux, en appliquant des principes de reproductibilité, performance énergétique et environnementale, rapidité et économie de construction.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services

Main site or place of performance: Le projet de reconstruction concerne l'Ecole fondamentale d'Herseaux, rue des Frontaliers 42 à 7712 Herseaux (Mouscron). Les bâtiments existants sont principalement des RTG assez vétustes, amenés à être démolis. Les dimensions du terrain permettent d'assurer la continuité du service d'enseignement pendant les travaux, soit en implantant les nouveaux locaux ailleurs sur le site, soit en faisant recours à des classes temporaires. Bien qu'une visite obligatoire soit organisée uniquement avec les candidats retenus, les personnes intéressées peuvent visiter le site en contactant au préalable le secrétariat de l'école (voir la note informative annexée au présent avis ou disponible sur le site de la Cellule architecture: www.architecture.cfwb.be).

NUTS code BE32 Prov. Hainaut

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Marché de services par procédure négociée avec publicité européenne destiné à désigner une équipe d'auteurs de projet pour la reconstruction de l'Ecole fondamentale d'Herseaux. Parallèlement à une mission complète "ordinaire" d'architecture, stabilité, techniques spéciales, acoustique, design mobilier et signalétique, l'équipe assume une mission de recherche et de développement visant la reproductibilité de l'expérience dans d'autres écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et ailleurs. Dans cette perspective, l'école est considérée comme un projet pilote vérifiant immédiatement les résultats de la recherche. L'équipe de conception sera donc chargée de mettre au point les prototypes, et d'effectuer des calculs de rentabilité, des essais techniques, etc. Elle pourra éventuellement s'associer avec des partenaires industriels, des instituts de recherche ou d'autres experts. Les modalités exactes de la mission en R/D dépendront du projet spécifique proposé par l'auteur de projet au stade du dépôt de l'offre. Au niveau des objectifs de l'expérience pilote, il s'agit d'appliquer au projet de construction d'une école, soit pris dans son ensemble, soit limité à certains éléments constructifs, des critères de reproductibilité, de performances énergétique et environnementale, de rapidité de construction et d'économie. Le programme comprend la reconstruction de l'ensemble de l'école, à l'exception d'un bâtiment récemment construit et du hall de sport, pour un total d'environ 210 élèves (4 classes d'école maternelle et 7 classes d'école primaire). La surface totale autorisée pour les locaux couverts (classes, salle de sport, cuisine et réfectoires, administration) est de 2 488 m², dont 1 688 m² en reconstruction. A l'extérieur sont prévus un préau (157 m²), une aire de jeux (840 m²) et des surfaces de parking pour voitures et vélos. La note informative annexée fournit plus de détails.

II.1.6. CPV code(s)

71200000 Architectural and related services, 71300000 Engineering services, 71600000 Technical testing, analysis and consultancy services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Les compétences requises pour ce marché sont: l'architecture, la stabilité, les techniques spéciales, l'acoustique, le design mobilier et signalétique. La mission de responsable PEB est également incluse dans la mission, tandis que la coordination sécurité santé sera confiée à un tiers. Les candidats sont autorisés à proposer des compétences supplémentaires pour montrer, par la composition de l'équipe, qu'ils peuvent assurer une mission en recherche et développement. Selon les normes physiques et financières de la FWB, le budget alloué pour les travaux est de 2 920 000 EUR HTVA. Les honoraires feront l'objet d'une offre comprenant: 1) un pourcentage forfaitaire du montant total des travaux pour la mission ordinaire (étude et suivi des travaux; 2) un montant forfaitaire pour la mission en recherche et développement et la cession des droits relatifs à ses résultats.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Le cautionnement n'est pas demandé. Le pouvoir adjudicateur considère avoir suffisamment de garanties via une assurance professionnelle quant à la bonne exécution du marché. De plus, dans la ventilation des paiements, 5 % sont libérables pour moitié à la réception provisoire et, pour l'autre moitié, à la réception définitive, ce qui constitue une garantie de même nature que le cautionnement.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Les modalités de l'article 15 §2 du cahier général des charges sont d'application. Le pouvoir adjudicateur proposera le fractionnement des honoraires en tranches dans le cahier spécial des charges.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

La sous-traitance ou les associations momentanées de bureaux d'études et d'architecture sont admises. En cas d'association momentanée, les membres de celle-ci seront tenus de s'engager solidairement et de désigner celui d'entre eux qui les représentera vis-à-vis du pouvoir adjudicateur. A l'exception des architectes, des designers, des ingénieurs en stabilité et en techniques spéciales, un même opérateur économique peut faire partie de plusieurs équipes soumissionnaires en qualité de sous-traitant.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Le candidat devra fournir l'original d'une déclaration sur l'honneur, attestant que lui-même ou sa société ne se trouve dans aucune des situations visées par les causes d'exclusion reprises à l'article 69 de l'arrêté royal du 8.1.1996. Cette déclaration sur l'honneur sera conforme au modèle repris en annexe 1 de la circulaire du 21.5.2001 relative à la sélection qualitative des entrepreneurs, des fournisseurs et des prestataires de services (Moniteur belge du 18.7.2001, p. 24.532). L'attention est attirée sur le fait qu'à quelque stade que ce soit de la procédure, le pouvoir adjudicateur peut inviter le soumissionnaire ou ses sous-traitants à produire les documents et preuves nécessaires, ou procéder à la vérification de ces situations via l'application Digiflow qui lui donne un accès sécurisé aux bases de données fédérales en matière de sécurité sociale ainsi qu'à la Banque carrefour des entreprises (BCE). Ce document doit être fourni pour tous les opérateurs économiques spécialisés dans les différents services relatifs à la mission avec lesquels le candidat envisage de travailler, qu'il s'agisse de partenaires de l'association momentanée ou de sous-traitants.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Le candidat joindra à son dossier de candidature la preuve de la souscription à une assurance de responsabilité professionnelle auprès d'un organisme assureur présentant toutes les garanties de faisabilité. Ce document doit être fourni pour tous les opérateurs économiques spécialisés dans les différents services relatifs à la mission avec lesquels le candidat envisage de travailler, qu'il s'agisse de partenaires de l'association momentanée ou de sous-traitants.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

La capacité technique de l'équipe candidate sera évaluée uniquement sur base des documents décrits ci-après. Le candidat devra fournir:

- 1) Une note expliquant ses motivations à présenter sa candidature pour ce projet particulier, ainsi que sa vision de la philosophie et de la sensibilité architecturale à développer compte tenu, notamment, de son approche personnelle et des enjeux évoqués dans l'objet du marché (une page A4, maximum 4 000 signes, espaces compris).
- 2) Une liste définissant le rôle de chaque partenaire dans l'équipe auteur de projet proposée, avec la qualification professionnelle des différents membres (qu'il s'agisse de partenaires de l'association momentanée ou de sous-traitants), leurs compétences spécifiques ou formations complémentaires (une page A4).
- 3) Une note de maximum 4 000 signes, espaces compris, où le candidat expliquera comment il a composé cette équipe, pourquoi il envisage de travailler, le cas échéant, en association et /ou avec ces sous-traitants, en quoi ils ont une vision commune des enjeux du projet dont question ici, et en quoi ils se complètent (une page A4, maximum 4 000 signes, espaces compris).
- 4) Uniquement pour le(s) bureau(x) d'architecture, la liste des projets en cours avec le planning provisionnel.
- 5) Uniquement pour le(s) bureau(x) d'architecture et les designers, le cas échéant, la liste des prix reçus et/ou des publications dont son (leurs) travail a fait l'objet.
- 6) Pour chaque opérateur économique, sous forme de simple liste, les principales missions pouvant constituer des références, construites ou non au cours des 3 dernières années, avec leur date de réalisation, leur destinataire, le type de maîtrise d'oeuvre (association

momentanée, sous-traitance, collaboration extérieure, etc.) et leur montant. Ces références doivent être classées par type de bâtiment (logements, bureaux, bâtiments publics, bâtiments culturels, etc.) et préciser s'il s'agit d'une rénovation ou d'une nouvelle construction, ainsi que le statut du projet (réalisé, en chantier, concours non remporté, etc.).

- 7) La présentation détaillée de 3 références pertinentes, construites ou non au cours des 5 dernières années, dont une intégrant la problématique des performances énergétique et environnementale. Ces 3 références seront issues des productions de tous membres de l'équipe confondus. Chacune sera présentée uniquement à l'aide des documents suivants:
- Une note d'une demi-page [2 000 signes maximum] qui explique le choix de présenter la référence, qui en résume le parti architectural, urbanistique et les solutions techniques originales, qui précise le rôle du candidat dans le projet, qui spécifie le statut du projet (réalisé, en chantier, concours non remporté, etc.),
 - Des images ou des plans (maximum 4) permettant de juger sa qualité,
 - Si la référence a été construite, l'indication des montants de l'estimation, de l'adjudication et du décompte final, éventuellement accompagnée d'une note justificative, ainsi qu'une attestation de bonne exécution émanant du maître de l'ouvrage.
- 8) Un CD-ROM ou autre support informatique contenant les PDF en qualité d'impression de tous les documents décrits dans cette section (points 1 à 7).

Minimum level(s) of standards possibly required:

Concernant le point [7]: il s'agit d'un minimum imposé.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: yes

Reference to the relevant law, regulation or administrative provision: L'exécution du service est réservée aux architectes, bureaux d'architecture, association d'architectes, détenteurs d'un titre professionnel en Europe. La preuve de l'inscription à un ordre professionnel d'architectes ou leur agrément à exercer cette profession dans leur pays d'origine sera fournie. Les personnes morales ou physiques (qu'il s'agisse de partenaires d'une association momentanée ou de sous-traitants) sont tenues de mentionner les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du service.

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated

Some candidates have already been selected (if appropriate under certain types of negotiated procedures) no

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged minimum number 3: and Maximum number 5

Objective criteria for choosing the limited number of candidates: Les offres seront constituées d'une pré-esquisse permettant au jury de se rendre compte des options architecturales,

fonctionnelles et conceptuelles proposées par les candidats retenus, ainsi que d'une proposition quant à la mission de recherche et développement liée au projet (identification des aspects reproductibles, matériaux, méthodologie). Ces offres faisant l'objet d'un dédommagement, il est nécessaire de limiter le nombre des candidats. La qualité d'une candidature sera évaluée par le même jury, surtout sur base des documents de capacité technique visés au point III.2.3). Le respect des consignes du présent avis ainsi que la clarté du dossier de candidature seront également appréciés.

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated yes

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

DRHainaut/ChD/JPD/SG/Herseaux/1201465

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

14.1.2013 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

1) Le pouvoir adjudicateur sera assisté dans ses choix par un jury composé de membres tant intérieurs qu'extérieurs à la Fédération Wallonie-Bruxelles: des représentants de la Fédération Wallonie-Bruxelles, un représentant de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, un représentant de la Commune de Mouscron, un représentant de la Région Wallonne (Urbanisme), 3 experts extérieurs (architectes et/ou enseignants et/ou compétents en matière de recherche et développement).

2) La procédure se déroulera en 2 étapes:

1) Sélection par le jury de 3 à 5 candidats, sur base du dossier de candidature décrit dans le présent avis.

2) La seconde étape est divisée en 2 phases:

2a) Dépôt et défense orale des offres face au jury; celles-ci sont composées d'une pré-esquisse et d'une première approche concernant la mission de recherche et développement.

2b) En vue de l'attribution du marché, négociation autour de la mission en R/D avec les équipes les mieux classées.

3) Le cahier spécial des charges régissant le marché sera envoyé uniquement aux candidats retenus au terme de la première étape. Le document ci-annexé constitue un simple complément au présent avis, permettant de se faire une idée plus claire de la mission proposée.

4) Chaque équipe auteur de projet sélectionnée ayant remis une offre complète et régulière conformément au cahier spécial des charges et l'ayant défendue devant le jury recevra un dédommagement forfaitaire de 4 000 EUR.

5) Cet avis annule et remplace les publications précédentes dont les références sont les suivantes: Avis de marché publié sur la plateforme JEPP en date du 23.11.2012 sous la référence RWASPW- 106626 ainsi que l'avis publié sur le portail en date du 23.11.2012 sous la référence 106626., publié sur le site TED (Journal officiel européen) en date du 27.11.2012 sous la référence [2012/S 228-375885](#). Avis de marché publié sur la plateforme JEPP en date du 26.11.2012 sous la référence RWASPW-400497-F02 ainsi que l'avis publié sur le portail en date du 26.11.2012 sous la référence 400497 l'avis transmis pour publication sur TED en date du 26.11.2012 et non encore publié durant la rédaction de l'avis ci-présent! Le document joint au présent avis remplace également celui qui était joint aux avis précédents!

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'état

Postal address: rue de la science, 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

Internet address: <http://www.raadvst-consetat.be>

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: — Demande de suspension en extrême urgence: requête introduite le plus rapidement possible; le délai pour le recours en suspension est de 15 jours à dater de la publication, de la communication ou de la prise de connaissance de l'acte selon le canal par lequel le réclamant a été informé de la décision (avis d'attribution, lettre d'information ou aucun des 2 = date de prise de connaissance),

— Demande d'annulation: 60 jours à partir de la connaissance de la décision.

NB: le président du tribunal de première instance de l'arrondissement judiciaire concerné peut

également statuer au provisoire (article 584 du code judiciaire). Ce tribunal est seul compétent pour les contestations au fond portant sur un droit civil (ex: octroi de dommages-intérêts...). Le président doit être saisi le plus rapidement possible et le tribunal, dans un délai de 5 ans (article 2262 bis du code civil).

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: CF_MCF_AGI Infrastructures - Cellule Architecture

Postal address: Boulevard Leopold II 44

Town: Bruxelles

Postal code: 1080

Country: Belgium

E-mail: stephanie.baudhuin@cfwb.be

Telephone: +32 24132605

Fax: +32 24133869

Internet address: www.architecture.cfwb.be

VI.5. Date of dispatch of this notice

29.11.2012